

Newsletter SV novembre 2018

1- Sécurité des vols sur la plateforme :

L'aire à signaux a été entièrement rénovée, au-delà de l'aspect technique il est important de se rappeler son utilisation.



Précautions spéciales à prendre au cours de l'approche ou de l'atterrissage



Interdiction d'atterrir

Si vous êtes témoin d'un incident ou d'un accident sur la plateforme, nécessitant la fermeture du terrain, vous avez le devoir d'en informer le président de l'aéroclub et de prendre les mesures appropriées.

Pour cela vous disposez dans le hangar, à coté du matériel de nettoyage avion, de 2 plaques jaunes permettant de réaliser la croix signifiant l'interdiction d'atterrir.



2 – Rangement des Tétrás dans le hangar

Un plateau à roulettes à été mis à la disposition du club par **Charles MERGY**, ce plateau facilite le déplacement de l'appareil et doit être utilisé avec précaution lors du passage des rails des portes du hangar.

Il est de votre devoir d'effectuer ces manœuvres sans précipitations afin de préserver le matériel.

Dans tous les cas, ne pas oublier d'enlever le plateau lors de la visite prévol.



Bons Vols à tous.